



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr

N°51 du 28 septembre 2005

Spécial Comptes Rendus

Commission exécutive du SNTRS-CGT (7 Septembre 2005)

- Les décisions
- Le rapport fait devant la CE

Commission exécutive du 7 septembre 2005

Les décisions de la Commission exécutive

Documents préparatoires au 25^{ème} congrès :

Rapport d'activité : 23 pour, 2 contre, 1abstention et 1 refus de vote,

Projet de document d'orientation : 15 pour, 1 contre et 5 abstentions,

Projet de document revendicatif : 17 pour et 4 abstentions

Vote sur les listes de candidats aux CAP (dont certaines restent à compléter) : Unanimité

Rapport fait devant la CE

par Jean KISTER au nom du bureau national

En espérant que vous avez passez tous de bonnes vacances, je voudrais rapidement évoquer quels faits qui illustrent la situation en cette rentrée.

La catastrophe en Louisiane au USA après le passage de l'ouragan Katarina, montre la réalité d'un pays où sévit l'ultra-libéralisme et où il n'existe pas de service public : ce sont les plus pauvres, les minorités qui sont sacrifiés, tous ceux n'ayant même pas les moyens de se déplacer.

De même, la série d'incendies meurtriers à Paris dont ont été victimes de nombreux SDF immigrés montrent là encore les ravages que peut faire le manque de logements sociaux

Ces exemples posent vraiment la question de l'existence et du développement des services publics, enjeu qui était central lors de la campagne sur le traité constitutionnel rejeté majoritairement par les salariés de notre pays.

Aujourd'hui, c'est le terme des 100 jours du gouvernement Villepin. Ce nouveau gouvernement reste sourd aux exigences des salariés, après les fortes mobilisations sur l'emploi, le pouvoir d'achat, les salaires et la victoire du NON au référendum. L'annonce d'une baisse légère du chômage n'est qu'un leurre, que tous les observateurs analysent comme la conséquence d'un accroissement important du nombres des radiations. Ce gouvernement c'est aussi encore plus d'autoritarisme avec le choix de gouverner par ordonnances. Ainsi, cet été aura été marqué par des attaques sans précédent au code du travail avec notamment l'adoption par ordonnance des « contrat nouvelle embauche », permettant aux employeurs de licencier librement pendant deux ans ! C'est vraiment le Medef qui est aux commandes de ce gouvernement.

A cela s'ajoutent le coût de la rentrée scolaire et surtout le prix exorbitant de l'essence qui pèsent lourdement sur le budget des salariés.

Il y a donc nécessité d'une forte mobilisation dès cette rentrée et, fait nouveau depuis au moins trente ans, une action nationale interprofessionnelle est annoncée pour le 4 octobre, à l'appel de l'ensemble des confédérations et des fédérations, pour la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat, et, pour ce qui concerne la CGT, la défense des services publiques.

Dans le secteur de la Recherche, c'est la même politique de passage en force et de refus de négocier qui est à l'œuvre. Après les fortes mobilisations de 2004 mais aussi de cette année 2005 (la dernière manif datant du 20 mai 2005), le gouvernement Villepin et les ministres De Robien et Goulard ont mis en place un simulacre de « négociations » durant la première semaine de juillet, en invitant en plus de SLR, les organisations syndicales. Une rencontre avec les 2 Ministres a eu lieu le 27 juillet. Comme

l'a dit la CGT, « les ministres écoutent mais n'entendent pas ! » En effet, les syndicats ont rappelé les revendications des personnels de la recherche et des universités, résumées dans le « memorandum » intersyndical rédigé en juin, mais aucune réponse n'a été donnée. En fait, le gouvernement a accentué la mise en place de sa politique de pilotage de la recherche au service exclusif des intérêts immédiats des grands groupes industriels, par la création des pôles de compétitivités et la mise en place de l'Agence pour l'Innovation Industrielle (All), faisant suite à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), et ceci sans attendre la future Loi d'Orientation de la Recherche !

Concernant la « programmation », le gouvernement et le président de la république restent sur l'annonce des 3000 postes nouveaux (organismes et Universités) en 2006 et peut être en 2007 ainsi que sur le « milliards d'euros » par an (1 milliard en 2005, 2 en 2006, et 3 en 2007 soit un total de 6 milliards mais dont plus des 2/3 iront aux projets finalisés des entreprises via le crédit d'impôts recherche, l'ANR et l'All). Il y a des doutes sur la création de 1000 postes pour les EPST et EPIC prévus (chercheurs et ITA) en 2006 : on parle de seulement 650 postes dont 180 pour l'INRIA, et Villepin a annoncé que certains de ces postes seraient affectés aux pôles de compétitivités. De plus, le budget 2006 sera fait selon la LOLF et donc les postes nouveaux obtenus par la lutte pourront être affectés en partie à autre chose, en raison de la fameuse « fongibilité asymétrique » !

Concernant le projet de LOP, Chirac vient de confirmé qu'il y aura bien une loi sur la Recherche à Reims le 30 août, mais seulement une « loi-programme », exit l'orientation ? Le projet de LOP devrait être soumis au Comité Economique et Social (CES) entre le 15 et le 20 septembre et au CSRT le 15 septembre (NB : à la date de publication de ce rapport, 27 septembre, le projet de LOP n'est toujours pas sorti mais on annonce une conférence de presse de Villepin sur la recherche pour le jeudi 29 septembre !!).

On peut aussi s'étonner que sorte aujourd'hui un nouveau rapport de la cour des comptes sur la mauvaise gestion financière des Universités !

Au niveau de l'Intersyndicale Recherche-Enseignement Supérieur, suite au Memorandum du mois de juin, une pétition intersyndicale reprenant les principales revendications a été lancée au mois de juillet ! Vu la période de vacances, il y a ce jour seulement 1600 signatures sur le site web « lapétition.com ». Nous avons essayé de relancer l'action dès la fin du mois d'août mais il y a un fort attentisme de la part de certains syndicats (CFDT, et même FSU) qui, en fait, préfèrent attendre la sortie de la LOP. Il faut vraiment relancer en grand cette pétition, la faire signer non seulement sur

le site internet mais aussi sous forme papier : cantines, labos, services.

Pour ce qui concerne la CGT, nous avons pu avoir un bon travail en commun entre les syndicats de la recherche publique et ceux du secteur privé grâce au pôle Recherche confédéral, animé par l'UGICT. En effet, la future LOP ne concerne pas seulement les EPST et l'Université, mais aussi les centres de recherche du secteur nationalisé (EDF, GDF, ...) et privé. Ainsi, durant la semaine de « concertation » de juillet, une délégation interprofessionnelle s'est rendu aux rencontres avec le Ministère, en ayant des interventions préparées ensemble à l'avance, et en diffusant dès le lendemain des Comptes Rendus de ces réunions sur le site Web de l'UGICT et par mail à tous les adhérents SNTRS. Nous avons pu ainsi faire des propositions précises sur les relations recherche publique –recherche privée et nous avons été les seuls sur ce terrain : nous avons fait des jaloux !!

Le mardi 18 octobre, le pôle recherche organisera les 2^{ème} Assises CGT de la Recherche à Montreuil.

Pour finir, notre tâche en cette rentrée est de réunir les personnels en les informant de la situation, d'appeler à la mobilisation aussi bien pour l'action nationale interprofessionnelle du 4 octobre sur les salaires, l'emploi et les services publics qu'en faisant signer la pétition intersyndicale sur les revendications Recherche. En effet, il est important de faire le lien entre les créations d'emplois obtenus par la lutte (les 3 000 postes) et le déblocage des carrières pour les ITA. De même, il faut gagner un véritable statut de salariés pour les doctorants et la fin des libéralités, une revalorisation de l'ensemble des carrières des chercheurs et des ITA, ainsi que le maintien de la démocratie avec la présence majoritaire d'élus dans les instances scientifiques.

Pour cela il faut bien évidemment avoir un syndicat qui compte et qui se développe, enjeu des débats de cette CE pour la préparation de notre 25^{ème} congrès à Fréjus à la fin de cette année.